DISTANCIEL

DROIT SOCIAL

MAITRISER LES FONDAMENTAUX EN DROIT SOCIAL DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF

JE M'INSCRIS

Contexte

Devant l'abondance de textes législatifs et réglementaires, de particularités conventionnelles, à laquelle s'ajoute régulièrement une actualité jurisprudentielle, disposer des notions et principes de base pour appliquer au quotidien le droit social dans le secteur sanitaire, social et médico-social, s'avère indispensable.

Objectifs / Compétences visées

- **Comprendre les principales notions et sources du droit du travail**
- **Avoir une vision globale des principales obligations en droit social**
- **Savoir appliquer et faire respecter les fondamentaux de la réglementation sociale**

Contenu

- **Les repères indispensables du droit du travail dans le secteur sanitaire, social et médico-social**
  - Les principales sources du droit du travail
  - La hiérarchie des normes
  - L'application des conventions collectives dans le secteur sanitaire et social
  - Les impacts des réformes relatives au dialogue social
- **L'embauche et les contrats de travail**
  - Le recrutement
  - Les différents types de contrat de travail : CDI, CDD, temps partiel
  - La modification du contrat de travail
  - Les évènements modifiant la relation contractuelle
- **La durée du travail**
  - La notion de travail effectif
  - Les durées maximales et minimales de travail et de repos
  - L'aménagement du temps de travail
  - Les modalités spécifiques d'organisation du temps du travail de travail (temps partiel, travail de nuit, astreintes…)
- **Les congés divers et absences**
  - Les notions de congés et absences
  - Les principes régissant l'organisation des congés payés
  - Les modalités de décompte des congés payés

Date(s) & Lieu(x)

7, 12, 19 et 26 novembre 2024
9h30 - 12h30 - Classe virtuelle

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

2 jours - 12 heures - 4 modules de 3h00

Tarif(s)

330 € - Adhérent
610 € - Non-adhérent

INTRA - Sur devis

Public

Dirigeants, cadres intermédiaires, personnel en charge des ressources humaines
Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants
Animation en visio-conférence via Teams ou LMS (INTER). Disposer d'un ordinateur avec connexion audio et vidéo. Note sur l'assistance technique et lien de connexion transmis en amont. Assistance technique et pédagogique

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.
En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire, permettront d'évaluer les acquis.
En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.
Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.
Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Laëtitia COURTIN, conseillère technique à l'URIOPSS Occitanie

Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de nous contacter au préalable